RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2022 B 14596
Nom ou dénomination : Abbesses Couverture Plomberie

Ce dépôt a été enregistré le 25/04/2022 sous le numéro de dépôt 53867

BRED
BANQUE POPULAIRE

PARIS ROCHECHOUART

25 BD MARGUERITE ROCHECHOUART
75009 PARIS

Tél : 08.20.33.61.20 (*)
Fax : 01.44.53.97.46
Mél : agence.paris-rochechouart@bred.fr

ATTESTATION DEPOT DE CAPITAL SOCIAL

Nous, soussignés BRED Banque Populaire,
Société anonyme Coopérative de Banque Populaire régie par les articles L 512-2 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux banques populaires et aux établissements de crédit, au capital de un milliard quatre cent quatre-vingt-quinze millions huit cent soixante-six mille sept cent soixante-douze Euros et vingt-neuf Centimes (1 495 866 772,29 Euros). 552091795 RCS Paris - Ident. TVA FR 09 552 091 795

Attestons détenir en un compte bloqué, ouvert dans les livres de la banque N° 522.05.8597, la somme de mille euros Euros (1 000,00 Euros).
Représentant la totalité des versements en numéraire effectués par les souscripteurs du capital de la société en formation sous la dénomination :

ACP EN FORMATION
51 RUE DES ABBESSES
75018 PARIS

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires.

Fait à PARIS, le 20/04/2022.

SAHAR MAHJOUB
Responsable commerciale
BRED Banque Populaire
Ag. Paris Rochechouart 9120
25, Bld Rochechouart
75009 PARIS

MCATDCS1 - avril 2015 - 20/04/2022

Abbesses Couverture Plomberie
Société par Action Simplifié Unipersonnelle
Au capital 1000 €
Siège Social : 51 rue des Abbesses
75018 PARIS

LISTE DES SOUSCRIPTEURS D'ACTIONS

Nom, prénoms, et adresse du souscripteur	Nombre d'actions souscrites	Montant total des souscriptions	Montant des versements effectués
M. BALIVER Jean-Marie 6 rue Henri Brisson 75018 PARIS	10	1000 €	1000 €
Total	**10**	**1000 euros**	**1000 euros**

Certifié exact, sincère et véritable par M. BALIVET Jean-Marie associé unique de la Société Abbesses Couverture Plomberie, SASU en cours d'immatriculation.

Fait à Paris
Le 20/04/2022
En deux exemplaires

Signature du Président



STATUTS

Société : Abbesses Couverture Plomberie (ACP)

Société par Actions Simplifiées Unipersonnelles

Au capital de : mille euros (1 000 €)

Siège social : 51, rue des Abbesses 75018 PARIS

Le soussigné :

Monsieur Jean-Marie BALIVET, né le 19/02/1944 à Château-Chinon (58120), veuf, non remarié, de nationalité française, domicilié 6, rue Henri Brisson (Hall 10) 75018 PARIS

a établi ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée dont le gérant est l'associé unique.

Statuts

Article 1er

Forme

Société par actions simplifiées unipersonnelles (SASU)

Article 2

Objet

La société a pour objet tous travaux de couverture et de plomberie et, plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Article 3

Dénomination

Sa dénomination sociale est : Abbesses Couverture Plomberie

Son sigle est : ACP

Dans tous les actes et documents émanant de la société, cette dénomination doit être précédée ou suivie immédiatement des mots : « Société par actions simplifiés unipersonnelle » ou des initiales : « SASU » et de l'énonciation du capital social.

Article 4

Siège social

Le siège social est fixé à : 51, rue des Abbesses 75018 PARIS

Il peut être transféré par décision de l'associé unique.

BJM

Article 5

Durée

La société a une durée de 99 années, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Article 6

Apports

Apports en numéraire : deux mille euros (1 000 €)

M. / Mme apporte et verse à la société une somme totale de deux mille euros (1 000 €)

La somme totale versée, soit, deux mille euros (1 000 €)

a été déposée 20 avril 2022

au crédit d'un compte ouvert au nom de la société en formation, à BRED Rochechouart 75009 PARIS.

Cette somme provient de fonds personnels de Monsieur Jean-Marie BALIVET.

Article 7

Capital social et parts sociales

Le capital est fixé à la somme de : deux mille euros (1 000 €)

Le capital est divisé en 10 parts sociales de 100 € chacune, intégralement libérées.

Article 8

Gérance

La société est gérée par son associé unique, Monsieur Jean-Marie BALIVET.

Article 9

Décisions de l'associé

L'associé unique exerce les pouvoirs et prérogatives de l'assemblée générale dans la société pluripersonnelle. Ses décisions sont répertoriées sur un registre coté et paraphé. Il ne peut en aucun cas déléguer ses pouvoirs.

Article 10

Exercice social

Chaque exercice social a une durée de douze mois qui commence le 1er janvier et finit le 31 décembre (par exception, le premier exercice sera clos le 31 décembre 2023).

BJM

Article 11

Comptes sociaux

L'inventaire et les comptes annuels sont établis par l'associé unique gérant. Leur dépôt au Registre du Commerce et des Sociétés dans le délai de six mois à compter de la clôture de l'exercice vaut approbation des comptes.

Le rapport de gestion est établi chaque année par l'associé unique gérant et tenu à la disposition de toute personne qui en fait la demande.

Article 12

Actes accomplis pour le compte de la société en formation

L'état des actes accomplis pour le compte de la société en formation a été annexé aux statuts. La signature de ceux-ci emportera reprise de ces engagements par la société, lorsque celle-ci aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés.

Article 13

Frais et formalités de publicité

Les frais afférents à la constitution des présents statuts et de leurs suites seront pris en charge par la société.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de publicité.

Fait à Paris, le 20 avril 2022

En 3 exemplaires.

Signature de l'associé unique,
Jean-Marie BALIVET

BJM